



BULLETIN D'INSCRIPTION (Saison 2026-2027)

« Les Samedis du Clown » & Stages - Annecy

à remplir, signer et renvoyer à :

Caroline Mangin, 25 avenue de Chambéry, 74000 Annecy
accompagné de votre chèque de réservation à l'ordre de : C. Mangin

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél : Mail :
Expérience artistique (clown, danse, musique, etc.) :

Je m'inscris pour **les ateliers « Les SAMEDIS du CLOWN »** :

☐ 19 sept ☐ 10 oct. ☐ 14 nov. ☐ 12 déc. ☐ 9 janv. ☐ 6 fév. ☐ 6 mars ☐ 3 avr. ☐ 1^{er} mai
☐ 5 juin

Je m'engage pour ☐ 2 ateliers d'essai : 80 €/atelier
☐ 3 à 5 ateliers/an : 70 €/atelier ☐ + de 5 ateliers/an : 60 €/atelier
(TR : - 20 % - demandeurs d'emploi, étudiants, intermittents, retraités)

☐ Je possède et j'envoie les justificatifs pour bénéficier du tarif réduit (- 20 %)

Montant total : €. Je joins un (ou plusieurs) chèque(s) correspondant à la totalité des ateliers/stages auxquels je m'inscris**.

Je m'inscris pour **le(s) stage(s) « CLOWN EN CHEMIN... »** suivant(s) :

☐ 28 & 29 nov. ☐ 20 & 21 mars ☐ 22 & 23 mai

Plein tarif : 160 € (plein tarif) – (TR applicable à partir du 2^e stage)

Tarif réduit : 130 € (demandeurs d'emploi, étudiants, intermittents, retraités)

Si je fais différents chèques, je note au dos des chèques titre & date (d'ateliers/stages).

L'inscription doit nous parvenir 10 jours avant l'atelier ou stage.

Inscription dès réception de ce formulaire rempli, signé et accompagné du règlement.**

** En cas de désistement de ma part moins de 2 semaines avant le début de l'atelier ou stage, le montant de l'atelier restera acquis par Caroline Mangin (il pourra cependant être utilisable pour un autre stage ou atelier **dans la saison** en cours).

Caroline se réserve le droit, si le nombre de participants à un atelier ou stage est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, de le reporter ou de l'annuler au plus tard 5 jours calendaires avant la date prévue, auquel cas je serai entièrement remboursé(e).

Fait à le

Signature :

Ce document a valeur d'engagement à participer aux ateliers et/ou stages et vaut acceptation de céder ses droits à l'image à Caroline Mangin et l'autorise à utiliser les éventuels clichés, photos, vidéos à des fins de diffusion ou de promotion de ses activités.

Caroline Mangin s'engage à n'utiliser ces images que dans le cadre légal défini par la loi.